

Agent(e) de Sécurité Privée Qualifié(e)

Campagne dépôt de dossier : du 13 au 30 avril 2026 à 11h00

Nombre de places : 12

Dates de la formation : du 27/07/2026 au 04/09/2026

Lieu : ESPACE FORMATIONS - Nouméa

Info Métier :

- Surveillance, gardiennage des lieux, des biens et des personnes
 - Prévention des troubles, des actes de malveillance
 - Etudes et transmission d'informations orales/écrites
 - Mission d'accueil, d'information du public
- Diplôme de la Nouvelle-Calédonie qui permet de demander la carte professionnelle : métier réglementé.



Pièces à fournir à l'inscription (lors du 1er entretien avec le conseiller) :

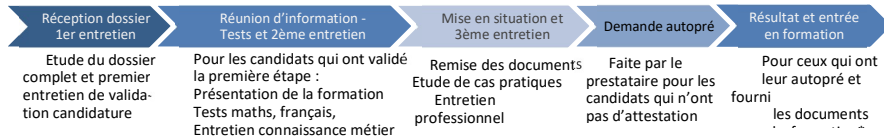
- Pièce d'identité en cours de validité (recto/verso)
- CV à jour
- Attestation demandeur d'emploi ou lettre de licenciement (voir profil candidat)
- Questionnaire de motivation (dûment rempli, qui servira de support en entretien)

Autres documents à fournir au 3^{ème} entretien de sélection :

Justificatif de domicile de - 3 mois (quittance loyer, électricité, OPT à son nom). Si hébergé, joindre la pièce d'identité de l'hébergeur avec l'attestation d'hébergement et le justificatif au nom de l'hébergeur. **Autorisation préalable** du CNAPS (valide jusqu'au 27 juillet 2026). Pour les personnes nées en Polynésie ou à Wallis et Futuna : **Extrait de naissance** -3 mois.

**Pour valider votre entrée en formation et activer votre indemnisation, des documents complémentaires sont obligatoires : certificat médical d'aptitude, RIB à votre nom, numéro Cafat.*

Le parcours candidat est un processus de sélection éliminatoire : chaque étape doit être validée pour passer à la suivante et mener à la réussite.



Profil candidat

- Être demandeur d'emploi inscrit depuis au moins 3 mois avec 3 attestations de pointage à la date de dépôt de dossier de candidature (soit au 13/01/26), et ne pas avoir volontairement quitté un emploi dans les 60 jours au moment du dépôt du dossier de candidature (profil Ppic et autres aides à l'emploi exclus) ; avoir interrompu son parcours initial de formation depuis au moins 12 mois. Ou avoir fait l'objet d'un licenciement économique du fait des crises intervenues en mai 2024 (industries du nickel, BTP ou entreprises impactées par les émeutes) et disposer d'une lettre de licenciement économique.
- Ne pas être connu défavorablement des services de police et de gendarmerie
- Savoir lire, écrire, comprendre et retranscrire une consigne
- Être capable de s'exprimer et d'expliquer sa motivation à suivre une formation et travailler dans le domaine de la sécurité privée
- Savoir communiquer dans son environnement de travail, réfléchir et résoudre des problèmes
- Posture attendue liée aux valeurs métier : respect des règles de vie (avant, pendant, après la formation et en emploi)
- Bonne conduite (tenue et hygiène), politesse, respect et rigueur
- Connaissances en informatique souhaitées

Contraintes du métier et de la formation

- Disponibilité** (travailler en horaires décalés, seul, en extérieur, le week-end et les jours fériés)
- Organisation** personnelle et familiale à prévoir en conséquence
- Station debout prolongée**
- Bonne maîtrise de soi et de ses émotions**
- Travail personnel important** à fournir le soir pendant la formation

Information et inscription : conseiller(e) emploi - insertion - GIEP-NC

Attention : tout dossier déposé incomplet (cf. pièces à fournir) ou mal rempli sera rejeté. Lors du 1er entretien, le conseiller valide votre projet et fait votre inscription si vous êtes en mesure de répondre avec aisance aux questions sur votre motivation, votre connaissance du métier et des entreprises qui embauchent, votre organisation pour réussir la formation (hébergement, déplacements, travail personnel, disponibilité), votre expérience sur le travail en équipe, la gestion de problèmes. Il sera attentif à votre posture, votre présentation, et la manière dont vous vous impliquez pour réussir votre parcours. Vous serez informé à chaque étape du parcours de sélection. Votre conseiller et le GIEP-NC sont vos interlocuteurs.

Pour toute information : contacter le n° vert du GIEP-NC : 05.07.09 (numéro gratuit)